

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHAMPION IRON ANNONCE LA NOMINATION DE DAVID CATAFORD EN TANT QUE PDG

**Montréal, le 1er avril 2019** - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (la « **Société** » ou « **Champion** ») annonce la nomination de David Cataford à titre de président-directeur général de la Société, en vigueur immédiatement, à la suite de la transition des fonctions de Michael O’Keeffe à titre de PDG et de l’implantation du plan de relève de Champion à cet effet. Mr. O’Keeffe maintiendra toutefois son rôle de président exécutif du conseil de Champion. Avant sa promotion en tant que PDG, M. Cataford s’était joint à la Société en 2014 à titre de vice-président à l’ingénierie pour ensuite être nommé directeur des opérations de Champion en 2017.

Michael O’Keeffe, président exécutif du conseil de Champion, a déclaré : « Nous savions que la connaissance exhaustive de David quant au traitement du minerai de fer et des opérations minières dans la fosse du Labrador renforcerait Champion considérablement. Il a démontré cela en effectuant le passage de la société de la phase exploration à la production minière, pilotant le projet Lac Bloom depuis son acquisition, en passant par l’étape de la faisabilité et, plus important encore, jusqu’à sa relance en tant qu’opération à longue durée de vie et à faible coût. » Mr. O’Keeffe a ajouté que la Société est bien placée pour continuer à bénéficier d’un gestionnaire expérimenté du calibre de M. Cataford, alors que Champion vise à doubler la capacité de production actuelle du Lac Bloom qui s’élève à 7,5 millions de tonnes de minerai de fer à une haute teneur de 66 % à sa principale exploitation rentable.

#### **À propos de Champion Iron Limited**

Champion est une société productrice de fer qui se consacre à l’exploration et à la mise en valeur du fer ainsi qu’au développement de ses importantes ressources de fer dans l’extrémité sud de la fosse du Labrador, dans la province de Québec. Depuis l’acquisition de la propriété de minerai de fer du Lac Bloom, son principal actif, la société se concentre principalement sur l’amélioration de l’infrastructure minière et de traitement dont elle est maintenant propriétaire tout en menant de l’avant des projets visant à améliorer l’accès aux marchés mondiaux du fer, dont des initiatives en matière d’infrastructures ferroviaires et portuaires en collaboration avec le gouvernement et d’autres importantes parties prenantes du secteur et de la collectivité.

L’équipe de direction de Champion comprend des professionnels ayant une expertise dans l’exploitation et la mise en valeur de mines qui comptent aussi une vaste expérience du travail géotechnique, de développement

de nouveaux sites, de gestion de sites désaffectés, incluant le développement de l'aspect logistique et du financement de tous les stades de développement dans l'industrie minière.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

Michael Marcotte  
Vice-président, relations investisseurs  
514-316-4858, poste 128  
[info@championironmines.com](mailto:info@championironmines.com)

*Pour plus d'information, veuillez visiter notre site internet [www.championiron.com](http://www.championiron.com)*

**Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse renferme de l'information qui peut constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant l'opération à longue durée de vie et à faible coût du projet Lac Bloom et la capacité de doubler la capacité de production actuelle du Lac Bloom qui s'élève à 7,5 millions de tonnes de minerai de fer à une haute teneur de 66 % sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de verbes comme « planifie », « s'attend à », « table sur », « suggère », « prévoit », « prédit », « perçoit », « a l'intention de », « anticipe », « vise » ou « croit », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « estimation », « vise », « cibles », « continue », ou toute version analogue de ces verbes et termes, y compris leurs négatifs, ou qui énoncent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent » « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs.